



Communiqué à la population - Novembre 2020

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, dans cette lettre, des informations sur l'actualité de notre commune. Nous vous rappelons également que le site internet de la commune est régulièrement mis à jour.

(adresse : 79400nanteuil.fr).

Culture et communication

1/ Permanences d'élus.e.s

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une permanence d'élus.e.s, un samedi par mois de 10 heures à 12 heures. La première permanence devait avoir lieu samedi 7 novembre. Compte-tenu des circonstances sanitaires, nous sommes au regret de reporter cette décision.

Dès que cela sera à nouveau possible, vous pourrez venir, sans rendez-vous, rencontrer des élus.e.s pour échanger sur les sujets qui vous interrogent et/ou vous préoccupent. Nous vous tiendrons informé.e.s des dates des premières permanences.

2/ Commémoration du 11 novembre

Une cérémonie aura bien lieu le mercredi 11 novembre 2020, pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale mais, compte-tenu des directives préfectorales, nous ne pouvons pas convier le public et les participants habituels, représentants des anciens combattants et élèves du groupe scolaire. Seuls le maire et les adjoints.e.s seront présent.e.s.

3/ L'accès aux salles de la commune (MTL et salle périscolaire) n'est désormais plus possible.

Toutes les associations nanteuillaises ont été prévenues de cette décision, qu'il a été difficile à prendre en raison du rôle social essentiel tenu par les acteurs associatifs. Cette fermeture est néanmoins nécessaire pour limiter les risques de contamination et tous nous protéger.



4/ Un panneau d'affichage libre a été installé place de l'église, sur le mur du n° 13, rue de l'ancienne mairie (bâtiment utilisé par l'APE). L'affichage d'opinion, d'expression libre et la publicité y sont autorisés. L'arrêté réglementant cet affichage est disponible en mairie.

Vivre ensemble

Dans ces moments difficiles, il est important d'être attentifs les uns envers les autres. Nous comptons sur votre vigilance vis-à-vis des personnes de votre entourage qui sont plus vulnérables, plus isolées : n'hésitez pas, dans ces situations, à alerter la mairie.

En effet, le **réseau de proximité**, créé au printemps dernier pour venir en aide aux personnes en difficultés et/ou isolées, a été réactivé. Vous pouvez contacter la mairie (05 49 76 13 11) pour avoir des informations sur ce dispositif. Si des Nanteuillais.e.s sont volontaires pour apporter leur aide aux élu.e.s référent.e.s, nous les remercions de contacter la mairie.

Depuis plusieurs mois, les élu.e.s préparaient les actions de solidarité dans le cadre du **Téléthon** en s'adaptant à la crise sanitaire. Les dernières décisions gouvernementales nous contraignent malheureusement à annuler cette manifestation qui nous tient à coeur. Nous remercions les bénévoles, les communes environnantes et les associations qui s'étaient déjà engagé.e.s à nos côtés.

Vous pouvez, malgré tout, faire un don sur le site de l'AFM dédié : <https://don.telethon.fr>.

Nous sommes au regret de vous annoncer que des moments conviviaux organisés par le conseil et attendus par nous tous sont annulés :

Les **chants de Noël** initialement prévus le vendredi 18 décembre

Le **repas des aînés** initialement prévu le samedi 30 janvier.

Développement local et ressources

Suite au départ de Mme Pichelin, Mme Eléonore Bidaud a été recrutée sur le poste de secrétaire pour le service comptabilité. Elle a rejoint l'équipe administrative le 1^{er} octobre 2020.

Nous pensons à nos commerces locaux obligés de fermer à nouveau avec le re-confinement. Des aides à l'échelle de la communauté de communes ou à l'échelle nationale peuvent être demandées :

- Fonds de soutien de la communauté de communes (5 salariés ou moins) : <https://cc-hautvaldesevre.fr/competences/economie/accompagner/1138-mise-en-place-du-fonds-de-soutien-aux-entreprises.html>

- Fonds de solidarité nationale : <https://www.impots.gouv.fr/portail/fonds-solidarite-covid-pro-home-pr>

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie.

Le P'Tit Toqué change de propriétaire : nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Stalin même si, pour l'instant, la situation sanitaire ne leur permet pas d'ouvrir le restaurant comme ils le souhaiteraient.

Environnement et aménagement

Des élues ont fait les démarches pour organiser des campagnes de stérilisation de chats errants, en lien avec une association de protection des animaux et un cabinet vétérinaire.

Les conventions devaient être signées prochainement et la première campagne se dérouler en novembre. La situation sanitaire nous contraint à suspendre ces démarches. Cela va donc laisser le temps aux propriétaires de stériliser et d'identifier leurs chats avant le démarrage de cette action communale.

Nous ferons appel à des bénévoles : si vous êtes intéressé.e.s et disponibles, vous pouvez dès à présent vous faire connaître auprès de la mairie. Les élues vous contacteront ultérieurement.

Enfance et jeunesse

Tous les élèves ont repris, lundi 2 novembre, le chemin de l'école. Le protocole sanitaire mis en place en septembre reste en vigueur. Le port du masque est désormais obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans. Nous remercions les parents d'en munir leur(s) enfant(s) (deux par jour).

Depuis la rentrée de septembre, certaines classes du groupe scolaire pratiquent la « **classe dehors** » dans le terrain au dessus du lavoir, rue des sources : ne soyez donc pas surpris de croiser des enfants encadrés par leur enseignante, les mardis, jeudis et vendredis matins. A cette occasion, des toilettes sèches ont été réalisées pour les enfants par le service technique.



Dans ce contexte de reconfinement, nos déplacements sont soumis à restriction et nécessitent des **attestations**.

Ces documents sont disponibles à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture, pour les personnes qui souhaitent s'en procurer. Tout le personnel communal reste mobilisé pour répondre à vos questions et/ou vos besoins.

N'oublions pas aussi que le port du masque est désormais obligatoire dans tout le département.

Soyez assuré.e.s du soutien des élu.e.s qui prendront toutes les mesures nécessaires pour faire face à cette période compliquée.

Continuons à respecter les gestes barrières, la distanciation physique, le port du masque et le lavage des mains. C'est ensemble que nous traverserons cette nouvelle épreuve.

Solidairement,

les élu.e.s de l'équipe municipale